

## Charte de l'association

### « le Solaire se lève à l'Est »

**Ce document présente le contexte dans lequel l'association « le Solaire se lève à l'Est » entend proposer des actions. Il synthétise les éléments à l'origine du projet citoyen, qui le portent et le constituent. Ils sont applicables à l'ensemble des activités de l'association « le Solaire se lève à l'Est » et guideront ses choix pendant la durée de vie du projet.**

*Document validé par les membres de l'association présent lors de la réunion mensuelle 09 09 2020.*

#### LES ENJEUX:-

Rendre notre société plus résiliente et autonome face aux bouleversements climatiques et à la raréfaction des ressources.

Réagir plus efficacement aux impacts environnementaux liés à la production, au transport et à la consommation d'énergie : changement climatique, production de déchets nucléaire, pollutions diverses.

Impliquer fortement des citoyens et des collectivités dans les problématiques énergétiques pour peser sur l'organisation centralisée de l'énergie.

Garantir l'accès au minimum vital de services énergétiques.

Accroître la production d'énergie renouvelable sur notre territoire.

#### NOTRE ACTION :

**« le Solaire se lève à l'Est »** veut proposer des solutions concrètes contribuant à la **transition énergétique**, éventuellement en s'associant à d'autres structures partageant des valeurs communes.

L'association partage la vision d'un modèle énergétique de consommation d'énergie maîtrisée et décarbonée. Ce modèle passe par l'application des principes de sobriété et d'efficacité énergétiques, avec des consommations couvertes par une production basée sur les énergies renouvelables et doit se développer:

Dans le respect des équilibres écologiques et de la préservation des ressources naturelles,

Dans une société apaisée et conviviale,

Dans le cadre d'un développement harmonieux des territoires.

**« Le Solaire se lève à l'Est »** est convaincue que les citoyens sont des acteurs clés de la transition énergétique et qu'ils doivent prendre part aux décisions et aux actions nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Ainsi, **« Le Solaire se lève à l'Est »** a pour projet de **déployer une ou plusieurs installation(s) de production d'énergie renouvelable citoyenne sur le territoire de Paris Est Marne Bois**. L'association veut aussi **sensibiliser et encourager à la sobriété et à l'efficacité énergétique**, et **participer à l'essaimage de la démarche citoyenne**.

## LES VALEURS DE NOTRE PROJET :

La mise en œuvre du projet implique des engagements forts par rapport aux modèles et pratiques actuels. Le projet porté par « **Le Solaire se lève à l'Est** » s'inscrit dans la cohérence d'une approche globale. Il s'attachera à rechercher un bilan énergétique très favorable (la quantité d'énergie produite par le projet doit être très nettement supérieure à celle nécessaire pour la mise en œuvre du projet). Il s'attachera également à préserver l'environnement, les populations et à solliciter au maximum les acteurs de l'économie locale.

**Ainsi les projets développés et/ou soutenus par l'association ou des structures associées doivent respecter :**

- **Un ancrage local :**

L'association mène ses actions notamment sur les communes du territoire Paris Est Marne et Bois de la Métropole du Grand Paris. Les projets doivent être construits par et pour les habitants du territoire, en partenariat avec les collectivités territoriales, les entreprises et les associations déjà impliquées dans la transition énergétique. Ils intègrent autant que possible les partenaires locaux dans la réalisation des unités de production d'énergie ainsi que dans leur exploitation.

- **Un mode de fonctionnement et de gouvernance transparent et ouvert:**

Les débats au sein de l'association doivent s'inscrire dans une ouverture à tous les citoyens pour que chacun s'approprie le sujet de l'énergie. Le fonctionnement de l'association et du projet est démocratique, avec des modes de gouvernance transparents et clairs, alliant démocratie, respect, responsabilité et efficacité des prises de décision, inspirés par les principes de l'entrepreneuriat coopératif.

L'association doit prévoir une place dans sa gouvernance pour les partenaires publics et privés qui adhèrent à ses valeurs et qui souhaitent s'impliquer pour soutenir le projet, en respectant la règle "1 partenaire égale 1 voix".

La gouvernance de l'association et des projets doit ~~de~~ rester indépendante des pouvoirs politiques et des entreprises partenaires, et gérer de façon soigneuse les situations de conflit d'intérêt. La gouvernance doit être citoyenne, locale, participative.

L'association n'a pas vocation à porter de parole politique partisane. Les adhérents signataires de la Charte et l'association veillent à la non-récupération politique ou économique de leurs / ses actions.

- **Un engagement écologique :**

L'association « **Le Solaire se lève à l'Est** » est engagée durablement et volontairement dans le respect de l'environnement et dans une démarche de réduction des consommations énergétiques, sur l'ensemble des éléments constitutifs de ses actions. L'esprit de la charte guide le choix des partenaires pour élaborer, réaliser les projets et viser l'exemplarité dans tous les aspects de ces derniers.

- **Une finalité non spéculative :**

Les investissements dans les projets sont réalisés pour être directement exploités, en bannissant toute pratique spéculative. Les bénéfices sont affectés prioritairement à l'investissement dans de nouveaux projets citoyens tels que définis dans cette charte.